



Novembre 2015, lettre électronique n°32

Publicité mensongère

ATTENTION AUX ANNONCES TELEPHONIQUES :

Sévisent dans la région des sociétés, bureaux d'études, entreprises aux noms ronflants, qui s'annoncent comme étant mandatés par les municipalités, ou des organismes officiels, voire des grands groupes. Ces entreprises proposent une étude de votre maison pour un diagnostic basse consommation et la délivrance d'un certificat. Après vérification de notre Association **UFC-Que Choisir - Val-de-Seine**, dans la plupart des cas, ces affirmations sont mensongères. Ces sociétés n'ont reçu aucun mandat officiel pour vous démarcher.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR :

Leur but est uniquement de vous engager dans des travaux dits d'amélioration de l'habitat et de mise à des normes plus récentes d'isolation. A l'occasion d'un rendez-vous pris, à domicile, avec ce genre d'entreprise, très « entreprenante », le technicien déplacé se permettra assurément de trouver des tas de choses à faire chez vous, pour un prix en promotion ... si vous signez tout de suite.

NOS RECOMMANDATIONS :

- **Soyez prudent(e). Ne vous laissez pas influencer.**
- **Utilisez le bouche à oreille pour choisir des sociétés sérieuses.**
- **Ne vous engagez pas sans comparer les prestations de différents artisans (voir notre « fiche conseil » pour la réalisation d'un devis).**
- **Faites établir 3 devis avant de vous décider.**
- **Méfiez-vous des tarifs « discount » et des pressions insistantes pour vous faire signer dans l'urgence.**

Nous ne mettons en cause, à priori, les compétences de ces sociétés que nous ne connaissons pas. Cependant, notre association estime intolérable que des entreprises, qui pullulent en ce moment, se recommandent indûment d'une municipalité ou d'autres organismes officiels, afin de vous inciter à prendre une décision immédiate.